ERDF et la mairie décorent un poste de transformation

Fin juillet, Hervé Simonnot, directeur territorial d'ERDF Aveyron, et Bernard Scheuer, maire de Saint-Côme-d'Olt , ont inauguré officiellement la décoration du poste de transformation du courant électrique alimentant le centre bourg.

Dans le cadre de son schéma de distribution de l'électricité sur la commune de **Saint-Côme-d'Olt** , ERDF avait positionné un poste de transformation de l'électricité sur le bord du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, depuis classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, très fréquenté en particulier par les pèlerins.

Esthétique

La mairie et l'architecte des Bâtiments de France ayant la volonté d'améliorer l'aspect esthétique de l'arrivée du chemin menant au centre ville du bourg ont sollicité ERDF pour mettre en œuvre une opération de décoration. En février 2015, une convention de partenariat était signée par ERDF et la mairie de Saint-Côme-d'Olt.

L'idée retenue a consisté en la pose d'un adhésif calqué sur le mur en pierre alentour sur les parois extérieures du poste. Le film et la pose ont été réalisés par l'agence de publicité héraultaise basée à Carnon Anagram. Le coût de l'opération a été supporté conjointement par les deux parties.

Intégration des ouvrages de distribution dans le paysage

ERDF assure la desserte publique de l'énergie électrique auprès de l'ensemble des foyers, édifices publics et entreprises du territoire.

En Aveyron, ce réseau compte plus de 15 000 km de lignes et près de 10 000 postes de transformation du courant moyenne tension en basse tension.

ERDF privilégie l'intégration esthétique de ses ouvrages de distribution dès que cela est possible : travaux d'enfouissement (dans le département, 27,5 % du réseau électrique est souterrain) ; mise en œuvre de techniques discrètes, telles que l'accrochage de câbles torsadés sur les façades des bâtiments ; opérations de réfection ou de décoration, comme à Saint-Côme-d'Olt, permettant d'intégrer au mieux ses ouvrages dans le paysage. Ces opérations sont toujours menées en collaboration avec les mairies.

Source: ladepeche.fr